

Information à l'attention des porteurs de parts de l'OPCVM Delubac Patrimoine

A compter du 27 mars 2017, la stratégie d'investissement de l'OPCVM Delubac Patrimoine sera actualisée, avec une exposition minimum sur les placements de taux de 70 % (contre 80% minimum précédemment).

Son exposition de 20 % maximum sur les actions reste inchangée.